



## **Innovation et créativité en Charente, retour sur un festival fédérateur**

lundi 24 janvier 2022, par [lpe](#)

Le 14 décembre dernier, le Technoparc Krysalide (Grand Angoulême), accueillait le Festival EurekaTech Fest, 2e édition. Placé sous le thème de la sobriété, cet événement a été l'occasion d'échanges et de mises en relation intéressants.

Une centaine de personnes se sont donc croisées, rencontrées sur cet événement : rendez-vous d'affaires, ateliers, conférences et aussi la remise des prix de l'appel à projets "innovation" du Grand Angoulême ont rythmé la journée.

Lors des rendez-vous d'affaires, rencontre avec **Romuald Vincent**, un jeune entrepreneur de Saint Brice, en recherche de réseaux de diffusion pour son **DJIN SPIRITS**, un Gin élaboré avec des plantes, sans alcool, il y a environ 1 an.

*"Nous avons développé ce premier spiritueux sans alcool français pour répondre à la demande d'un client. Nous avons déjà une production familiale à base de plantes lancée par mon grand-père, ce qui a facilité la démarche.*

*L'ADN de toutes nos productions, ce sont les plantes. DJIN SPIRIT est fort en goût et se rapproche de son cousin alcoolisé, tout en permettant aux personnes ne souhaitant pas consommer d'alcool, de participer aux moments de convivialité.*

*Le flacon est calqué sur les fioles d'apothicaire avec une teinte ambrée car il n'y a pas de conservateurs. Au départ, nous avons fait déguster à l'aveugle des barmans et 9 sur 10 étaient persuadés qu'il était alcoolisé !"*

Épiceries fines, cavistes, enseignes de produits bio, s'emparent petit à petit du produit et c'est pour renforcer cette diffusion que Romuald Vincent a accepté de participer à ces rendez-vous d'affaires au cours desquels il a pu nouer des relations intéressantes pour monter en production.

[www.djinspirits.com](http://www.djinspirits.com)



## Intégrer la sobriété dans la stratégie des entreprises

Parmi les temps fort, une table-ronde a réuni plusieurs personnes : chefs d'entreprise, responsable d'un réseau d'investissement... Autour de la question de la sobriété en entreprise.

Anne Reboux, que nous avons déjà rencontrée pour son projet de chanvre textile ([lire notre magazine dossier changement climatique](#)) a présenté sa démarche en coopération avec les agriculteurs.

Romain Bouiller, fondateur de [Trizzy](#), ex salarié d'EDF, a exprimé ses motivations à accompagner les collectivités dans une démarche plus responsable en matière d'économie circulaire.

Stéphanie Hillard a présenté DEMETER, fonds d'investissement dédié à la transition écologique.

Jean-Charles Vicard, dirigeant du Groupe Vicard (Tonnellerie) et président du Medef Charente, a présenté sa démarche pour économiser de l'énergie, produire mieux, et faire avancer son entreprise tout en lui préparant un avenir responsable.

Des échanges d'expériences qui ont suscité des questions notamment en matière d'accompagnement des entreprises.

## Poursuivre la réflexion...

Pour répondre à toutes les questions que se posent les entreprises sur la sobriété, une journée ne suffit pas. C'est pour cela que **la technopole met en place une série de webinaires accessibles à tous et toutes au cours des 6 prochains mois**. Quelques dates et sujets sont déjà calés :

- 2 Février : "Se familiariser avec la sobriété numérique " avec le SPN, le réseau des professionnels du Numérique. Inscriptions : [suivez ce lien](#)

- Mars : "La sobriété appliquée au secteur des jeux vidéo" avec SO Games, le cluster des jeux vidéo de la région.

- Avril : La sobriété énergétique avec Soltena.

- Mai : La sobriété matière (pertes de matières et déchets) avec Soltena.

- Juin : L'éco conception.

Ces webinaires seront accompagnés de visites de sites exemplaires sur le territoire.

Plus d'informations prochainement sur les réseaux sociaux de la technopole Eurekatech ([Facebook](#) et [LinkedIn](#)).



### A propos de la technopole Eurekatech :

Créée en 2018 avec un statut d'association Loi 1901, la démarche technopolitaine a été confortée en décembre de la même année par RETIS - réseau national de l'innovation - qui a décerné le label Technopole à Eurekatech.

Ses principales missions opérationnelles sont les suivantes :

- Accompagnement de projets innovants avec des parcours d'accompagnement sur mesure pour chaque stade de développement de l'entreprise (incubation/développement/croissance).
- Animation de l'écosystème local de l'innovation.
- Appui aux filières d'excellence (Industries Culturelles et Créatives, Industrie du Futur, Packaging/Luxe/Spiritueux).
- Sensibilisation à la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation (scolaires, étudiants, femmes, grands comptes, PME/TPE).
- Solutions d'hébergement pour les entreprises en recherche de locaux.

GrandAngoulême, Région Nouvelle-Aquitaine, Pôle Image Magelis, Grand Cognac, Union Patronale de la Charente, Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la CCI Charente sont les membres fondateurs de l'association.

[www.eurekatech.fr](http://www.eurekatech.fr)

CR.